

LA CARTE DE PRÉSENTATION

Une carte de présentation permet au chercheur d'emploi d'avoir en main un outil supplémentaire pour promouvoir sa candidature auprès des employeurs.

Le format est le même qu'une carte d'affaires et la présentation doit être adaptée à votre domaine d'emploi. Dans la plupart des cas, une mise en page sobre et conventionnelle est à privilégier.

LA CARTE DOIT CONTENIR LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :

Nom
Titre d'emploi
Compétences clés
Moyens de communication (téléphone ou courriel)

ELLE SE REMET À TOUTE PERSONNE APTE À VOUS AIDER :

Employeurs potentiels
Personnes faisant partie de votre réseau de connaissances
Participants à des foires commerciales
Etc.

VOICI UN EXEMPLE DE CARTE DE PRÉSENTATION :

